

A L'ATTENTION DE MONSIEUR AHMED REDA GUEDIRA

CONSEILLER DE SA MAJESTE LE ROI

- PALAIS ROYAL -

-----

OBJET : Poste de Conseiller économique au Brésil /  
Difficultés administratives.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je me trouve en situation d'attente au Maroc depuis mon retour du Brésil en décembre 1983 en compagnie de Mr JOSE FARIA, actuel entraîneur de l'équipe nationale de football,

Au moment où je me proposais de rejoindre mon poste, un différend d'interprétation est intervenu entre le Ministère des Affaires Etrangères et celui du Commerce, en ce qui concerne mon lieu d'affectation au Brésil.

En effet, par lettre de notre Ambassade à Brasilia, dont copie en annexe, j'avais été informé en novembre 1983 que les bureaux du Consulat du Maroc à Rio que j'occupais allaient être fermés à la fin de l'année 1983 et que le lieu de mon travail sera transféré à Brasilia à partir de cette date suivant une décision prise par le Ministère des Affaires Etrangères.

.../...



Cependant, j'ai appris par la suite que le Ministère du Commerce ne partageait pas cette décision de mutation à Brasilia prise à son insu, dans la mesure où elle ne tient pas compte de l'essentiel, à savoir la rentabilité du poste, les activités économiques étant surtout concentrées à Rio de Janeiro et à Sao Paulo.

J'ai tenu donc, avant de rejoindre mon poste, d'éclaircir cette question en la portant au niveau de Mr le Ministre des Affaires Etrangères. Ce dernier m'a alors demandé d'attendre quelques jours, le temps d'examiner cette question avec le Ministre chargé du Commerce afin de dégager une position commune à ce sujet.

Après plusieurs semaines d'attente, j'ai été reçu début mai par Mr le Ministre chargé du Commerce qui m'a informé que mon cas allait être examiné dans le cadre de l'évaluation globale des activités de tous les Conseillers économiques et qu'il venait de saisir par écrit le Ministère des Affaires Etrangères dans ce sens.

Je tiens à souligner le fait que ni Mr le Ministre des Affaires Etrangères ni celui chargé du Commerce ne m'avait présenté un quelconque motif ou même reproche pouvant justifier mon maintien au Maroc sans activités, depuis plus de quatre mois.

Je souhaite, au cas où il se confirme qu'aucun fait concret ne m'est reproché, d'être autorisé, au moins sur un plan des principes, à rejoindre mon poste d'affectation initial en attendant qu'une décision définitive soit prise dans le cadre de l'évaluation globale des activités de l'ensemble des conseillers économiques.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'expression de ma haute considération.

DRISS KETTANI  
Conseiller Economique

R A B A T - le 10-5-84

